

## **Rapport moral et d'orientation 2016**

Le projet du centre socioculturel Loire-Divatte élaboré en 2014 pour les années 2015-2018 s'appuie sur trois axes majeurs :

- le CSC : un lieu d'investissement bénévole et de projets d'habitants,
- le CSC : un lieu de rencontre pour les familles, de soutien aux projets des associations et des partenaires,
- le CSC : un lieu de solidarité pour tous les habitants de la communauté de communes.

En 2016, nous avons poursuivi le travail engagé dans ce sens en confortant chacun de ces axes.

L'implication des habitants dans les différents projets développés aura été particulièrement importante ces dernières années. Nous sommes passés de 4 100 heures de bénévolat en 2014 à 7 230 heures en 2016, soit l'équivalent de 4 équivalents temps pleins pour 100 bénévoles, ce qui représente une valorisation de 90 700 €.

On retrouve ces bénévoles à tous les niveaux du projet, de la mise en place d'une action ponctuelle à l'administration de l'association en passant par un investissement régulier au CSC.

Sur ce dernier point, on peut noter que sur les 100 bénévoles investis, près de 60 d'entre eux interviennent au moins une fois par semaine pour participer à des actions spécifiques. Cette évolution de l'investissement d'habitants est particulièrement notable sur le projet famille pour des actions de solidarité ou de lien social.

Concernant le volet du CSC comme espace ressource et de soutien aux acteurs locaux, en 2016 le centre socioculturel a travaillé avec 66 partenaires différents et soutenu sous différentes formes les projets de 70 associations du territoire. Le CSC accueille également chaque semaine 7 associations pour la mise en place de leur activité régulière et ponctuellement 22 autres pour des actions spécifiques.

L'accompagnement des acteurs locaux prend également tout son sens dans le travail effectué au sein du Point Information Jeunesse avec l'investissement des jeunes dans la mise en place de projets, qu'ils soient ponctuels comme un projet de départ en vacances estivales ou plus ambitieux comme des projets de solidarité internationale.

L'année 2016 aura également vu le développement de nouveaux espaces de rencontres et d'information en direction des familles.

Tout d'abord, l'accueil des parents et de leurs enfants (0-4 ans) du mercredi matin a été labellisé L.A.E.P. (Lieu d'Accueil Enfants Parents) par la Caisse d'Allocations Familiales. Cette labélisation s'accompagne de nouveaux moyens et nous a permis d'ouvrir un créneau supplémentaire et ainsi d'accueillir les familles dans de meilleures conditions. En effet, l'accueil du mercredi matin arrivait à saturation avec des pointes de 90 personnes (enfants et parents) fréquentant le lieu en une matinée.

Ensuite, au travers d'ateliers parents-enfants, de temps de rencontres et de débats organisés pour et par les parents, nous avons pu mesurer l'attente importante des familles pour participer à ces moments d'échanges et d'information pour être accompagnés dans leur rôle parental.

On a d'ailleurs pu mesurer le même engouement dans les actions portées par la commission « bien vieillir » autour des thèmes liés aux préoccupations des retraités des différentes communes.

Le centre socioculturel, c'est aujourd'hui 3 000 participations aux différentes actions, et entre 500 à 600 personnes qui poussent la porte de l'association chaque semaine.

Si l'ensemble de ces actions, qui visent la rencontre, l'échange entre les habitants et les différentes générations, connaissent un succès grandissant, on constate par ailleurs pour la troisième année consécutive une baisse des fréquentations aux Activités Hebdomadaires de Loisirs. Nous aurons donc sur ce volet spécifique à nous interroger sur les évolutions à apporter à ce type d'activité en tenant également compte de l'offre grandissante qui est proposée sur le territoire par d'autres associations et de nos propres moyens, particulièrement en ce qui concerne les locaux.

En effet, nous avons atteint les limites de notre capacité d'accueil tant quantitative que qualitative et ainsi les limites des réponses que nous pouvons apporter aux besoins des habitants. Cette année encore, comme pendant les 5 ou 6 dernières années, le bureau de l'association a travaillé pendant six mois avec une commission composée d'élus communautaires à une étude de faisabilité de nouveaux locaux, voire d'aménagement de l'existant. Comme chaque année également, le projet n'aura pas abouti.

Aujourd'hui, aucune solution ne nous est proposée en lien avec notre cahier des charges, à savoir : une implantation centrale sur l'ex CCLD pour fonctionner en étoile et un regroupement dans un même lieu des activités structurantes de l'association (ludothèque, PIJ, services aux associations, administratif...). Ces rencontres régulières qui n'aboutissent pas fragilisent la dynamique même de l'association. En effet, l'énergie bénévole consacrée à cela au détriment quelques fois d'un investissement sur le projet peut à terme être source de démobilitation des administrateurs.

Cette incertitude, sur fond de fusion de communautés de communes, ne nous permet pas aujourd'hui d'avoir une vision à terme de l'avenir de notre action. Cette situation n'est pas sans susciter l'inquiétude des administrateurs employeurs face au personnel et à l'évolution de notre projet. Différents échanges ont eu lieu en 2016 et depuis le début d'année 2017 avec les élus de la nouvelle communauté de communes. Ils ont porté sur l'action du centre, ses moyens et son territoire d'intervention. À l'heure actuelle, la tendance que nous partageons est de conserver le même périmètre d'intervention que celui de l'ex CCLD. Les autres points vont être abordés au cours de l'année 2017. Nous espérons que ces concertations nous permettront de dissiper le flou actuel pour préparer, en 2018, au mieux notre prochain projet social pour la période 2019-2022.